

PROPOSITION D'ASSURANCE

Oui, je désire contracter une assurance auprès d'Epona

Police :

Nouv. Modif. Rempl.

1. Proposant :

Madame	Monsieur	Tél. privé :
Nom, Prénom :		Tél. prof. :
Adresse :		Mobile :
NPA Lieu :		E-mail :

2. Début du contrat _____ pour 3 ans, ensuite avec renouvellement tacite d'année en année.

Mode de paiement : annuel semestriel (supplément de CHF 20.- par année)

3. Questionnaire concernant l'animal :

Nom :	Espèce :	Chien	Chat	Date de naissance :
Sexe :	mâle	femelle	Race :	
Identification (Transpondeur/Tatouage) :				
Contexte d'utilisation :				
L'animal a-t-il été en traitement médical au cours des 6 derniers mois ?				
Non				
Oui, pour quelle cause ?				
Nom et adresse du vétérinaire traitant :				
Nom et adresse du vétérinaire habituel :				
L'animal est-il atteint de maladies chroniques ? Si oui, lesquelles ?				

4. Couverture (assurance des frais de traitements en cas de maladies et/ou accidents)

	Epona.Prima		Epona.Optima				Epona.Ultima+		Epona.Ultima			
Taux de remboursement des frais	60%		90%				90%					
Limite des prestations par année (CHF)	1'000		5'000				50'000					
Prestations compl. incluses	non		Vaccination : 60.-/an (sans franchise) • Physiothérapie, ostéopathie, chiropractie, etc. : 60.-/séance et max.10 séances /an (avec franchise)				non					
Age d'admission	Illimité - rapport/certificat vétérinaire dès 8 ans révolu											
Franchise annuelle (CHF)	0		500		300		Pack assista incl. 100		500		1'000	
Prime mensuelle (CHF)	chiens	chats	chiens	chats	chiens	chats	chiens	chats	chiens	chats	chiens	chats
	12.90	6.90	19.90	9.90	39.90	19.90	59.90	29.90	24.90	12.90	9.90	4.90

5. Packs complémentaires

Epona.totalcare* prestations améliorées

Maladies congénitales et /ou héréditaires •

Castration/stérilisation, vermifuges, frais de dentisterie/détartrage (max. 250.- par an) •

Aliments diététiques et compléments alimentaires prescrits par un vétérinaire (20 % des frais) • Frais de psychothérapie effectués par un vétérinaire (max. 200.- par an). Prime mensuelle :

7.90 CHF (chats) 14.90 CHF (chiens)

*pack non combinable avec produit Epona.prima

Epona.assista

Assistance 24h/24 et 7j/7 en Suisse et à l'étranger (disparition, maladie, accident ou décès de l'animal/du propriétaire, conseils, adresses utiles, etc.). **Inclus sans surprime avec le produit Epona.optima100**

Prime mensuelle :

5.00 CHF

Epona.viva

Indemnisation de 400.- en cas de décès de l'animal suite à une maladie et/ou un accident : âge limite de l'animal fixé à 8 ans révolus en cas de maladie et sans limite d'âge en cas d'accident hors franchise. Prime mensuelle :

5.90 CHF

+ timbre fédéral 5% de la prime. Frais de police ou d'avenant : CHF 10.-

J'affirme avoir répondu véritablement aux questions posées, à défaut de quoi Epona pourra dénoncer le contrat. Je libère tout médecin vétérinaire du secret professionnel à l'égard de la société. J'ai le droit de me départir du contrat dans les 10 jours après réception de la police, des conditions générales et complémentaires.

Lieu et date :

Signature :